

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 15999  
Numéro SIREN : 352 585 624  
Nom ou dénomination : LES EDITIONS HATIER

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2024 sous le numéro de dépôt 50127

# Les Editions HATIER

8 rue d'Assas

75006 PARIS

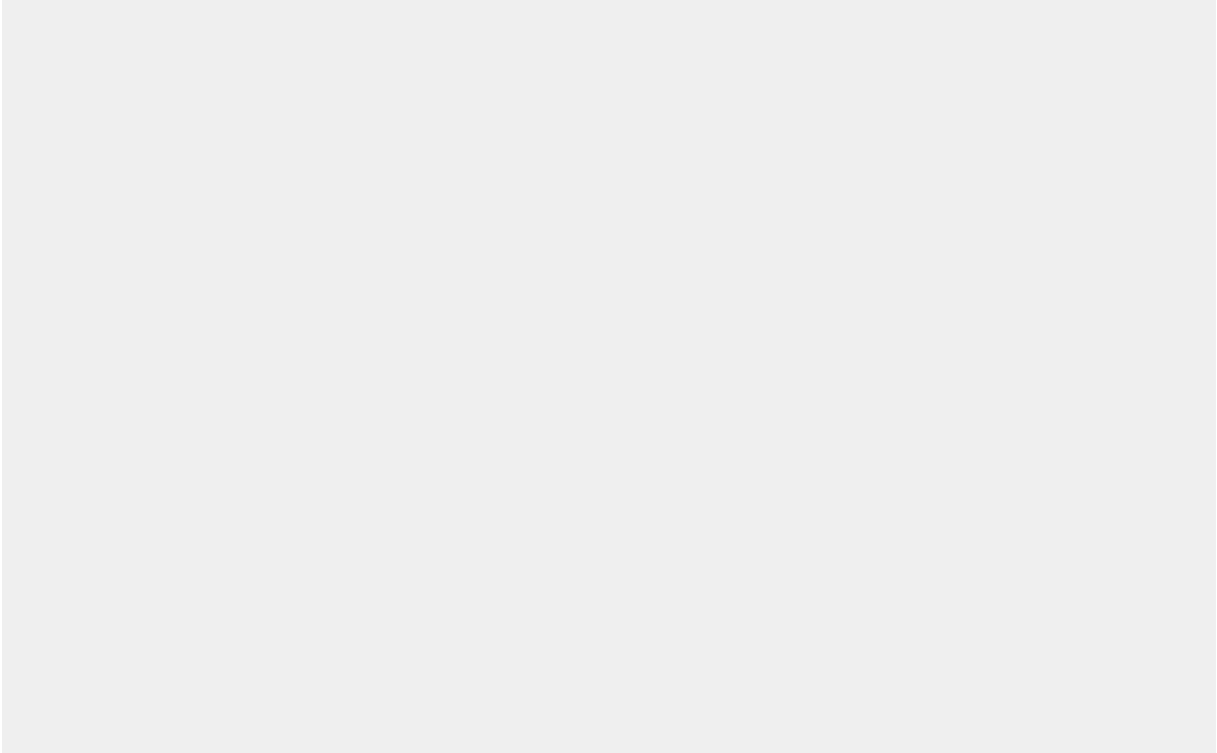

certifié  
conforme

DocuSigned by:

*Nathalie Jouxen*

4C4266F80EDB4AB...

*Comptes au 31/12/2023*



## - SOMMAIRE -

### Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

### Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Risques juridiques	11
Faits marquants de l'exercice	13
Évènements postérieurs à la clôture	14
Immobilisations	15
Amortissements	16
Provisions et dépréciations	17
Créances et dettes	18
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	20
Détail des charges constatées d'avance	21
Produits à recevoir	22
Composition du capital social	23
Variation des capitaux propres	24
Ventilation du chiffre d'affaires	25
Transferts de charges	26
Participation des salariés	27
Engagements hors bilan	28
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	29
Situation fiscale différée et latente	30
Effectif moyen	31
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	32

# Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	14 044 589		14 044 589	14 044 589
Autres immobilisations incorporelles	122 905	120 181	2 725	1 759
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	106 574	98 559	8 015	15 167
Installations techniques, matériel, outillage	8 255	8 255		
Autres immobilisations corporelles	3 193 962	2 831 146	362 816	543 146
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	17 960	55	17 905	17 905
Créances rattachées à des participations	7 597		7 597	6 908
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	130 493		130 493	130 493
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>17 632 334</b>	<b>3 058 195</b>	<b>14 574 139</b>	<b>14 759 967</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	1 168 386	108 163	1 060 223	2 750 189
En-cours de production de biens	936 380	72 269	864 111	902 807
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	12 399 047	6 761 925	5 637 122	6 901 909
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	15 254 384	160 838	15 093 547	9 729 836
Autres créances	9 747 809	2 861 778	6 886 031	10 693 743
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	9 357		9 357	262 143
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	200 249		200 249	11 900
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>39 715 612</b>	<b>9 964 973</b>	<b>29 750 639</b>	<b>31 252 527</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>57 347 946</b>	<b>13 023 168</b>	<b>44 324 778</b>	<b>46 012 494</b>

Rubriques		31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	( dont versé : 7 485 040 )	7 485 040	7 485 040
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 232 178	5 232 178
Ecarts de réévaluation	( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)		
Report à nouveau		8 839	2 583
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>3 032 788</b>	<b>3 093 835</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>15 758 844</b>	<b>15 813 636</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Provisions pour risques		3 683 446	3 639 993
Provisions pour charges			
<b>PROVISIONS</b>		<b>3 683 446</b>	<b>3 639 993</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 190	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 947 256	14 859 498
Dettes fiscales et sociales		6 029 853	5 697 175
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		6 870 314	5 973 317
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance		28 875	28 875
<b>DETTES</b>		<b>24 882 488</b>	<b>26 558 866</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>44 324 778</b>	<b>46 012 494</b>

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	43 484 036	76 193	43 560 229	42 060 613
Production vendue de services	14 015 534	5 557	14 021 091	12 650 018
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>57 499 570</b>	<b>81 751</b>	<b>57 581 320</b>	<b>54 710 631</b>
Production stockée			(1 742 083)	309 030
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			70 301	64 835
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 930 847	13 964 412
Autres produits			3 326 490	3 550 699
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>72 166 876</b>	<b>72 599 606</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			25 998	41 888
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			2 924 206	5 875 633
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 697 982	(1 422 494)
Autres achats et charges externes			27 694 748	28 630 510
Impôts, taxes et versements assimilés			878 298	943 064
Salaires et traitements			12 828 667	12 430 580
Charges sociales			5 047 117	4 800 610
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			215 561	216 889
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 147 617	7 680 203
Dotations aux provisions			2 660 575	2 501 395
Autres charges			6 134 121	6 429 200
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>67 254 890</b>	<b>68 127 476</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>4 911 986</b>	<b>4 472 130</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée			172 399	125 904
Perte supportée ou bénéfice transféré			19 877	36 875
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			7 597	6 910
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 324	511
Autres intérêts et produits assimilés			48 388	10 802
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			9	802
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>57 318</b>	<b>19 024</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			202 352	589 025
Différences négatives de change			1 043	1 202
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>203 395</b>	<b>590 227</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(146 077)</b>	<b>(571 202)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>4 918 431</b>	<b>3 989 957</b>

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>14</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(14)</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	563 989	231 570
Impôts sur les bénéfices	1 321 640	664 552
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>72 396 593</b>	<b>72 744 535</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>69 363 806</b>	<b>69 650 700</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>3 032 788</b>	<b>3 093 835</b>



# Annexes

(Règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général)

Les comptes annuels de l'exercice 2023 sont établis conformément aux dispositions du règlement n° 2014-03 relatif au Plan général comptable, dans sa version en vigueur au 31 décembre 2023.

Ne sont produites dans l'Annexe que les notes relatives à des informations dont l'importance est significative.

### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les coûts d'acquisition des logiciels sont enregistrés à l'actif immobilisé à la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » et amortis sur deux ans.

### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont définies, comptabilisées, évaluées et amorties en conformité avec le règlement n° 2014-03.

Cela se traduit par une comptabilisation séparée lorsque les durées de vie différentes des composants le justifient.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, à l'exception du matériel informatique pour lequel le mode dégressif a été retenu.

La durée d'amortissement retenue est la suivante :	Durée
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers	de 5 à 15 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Matériel de bureau	de 3 à 10 ans
- Mobilier	8 et 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	de 3 à 5 ans

## **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur d'utilité des titres détenus est inférieure à la valeur d'acquisition.

Des provisions complémentaires sont constituées lorsque les capitaux propres des filiales présentent un solde négatif.

Conformément à l'instruction 4-B-3-95 du 12 mai 1995 les titres exclus du régime des plus-values à long terme figurent au compte "Autres titres immobilisés".

## **STOCKS**

Les stocks de matières premières sont dépréciés en fonction de leur valeur d'usage.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont évalués au coût de revient et, le cas échéant, dépréciés suivant les règles appliquées dans la profession (pour les produits finis : décision n° 23 du 16 mars 1942, révisée par la lettre ministérielle du 31 juillet 1979 et modifiée par la lettre de Florence Parly du 19 décembre 2000).

Les stocks de marchandises sont valorisés au dernier coût d'achat connu. Du fait de la rotation rapide de ces stocks, la surévaluation qui pourrait en résulter n'est pas significative.

## **CREANCES**

Les créances sont retenues pour leur valeur nominale.

Des dépréciations peuvent être constituées si une perte paraît probable.

Les avances consenties aux auteurs font l'objet d'une dépréciation progressive selon leur antériorité. Les pourcentages de dépréciation sont progressifs en fonction du temps écoulé à partir de ces dates.

## **CREANCES SOCIETES DU GROUPE**

Ce poste correspond principalement aux liquidités mises à disposition des sociétés du groupe dans le cadre du système de gestion centralisée de la trésorerie et au compte courant d'intégration fiscale.

## **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Une provision pour retours d'invendus est constituée à la clôture de l'exercice pour tenir compte du risque économique découlant des retours à venir au cours de l'exercice suivant, concernant des ventes de l'exercice consenties aux libraires avec droit de retour selon les usages de la profession. Ces calculs, basés sur des observations historiques, sont effectués dans le respect de la permanence des méthodes.

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées en vue de faire face à des pertes ou charges nettement précisées quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours à la date de la clôture rendent probables.

**DETTES SOCIETES DU GROUPE**

Ce poste correspond principalement aux liquidités mises à disposition des sociétés du groupe dans le cadre du système de gestion centralisée de la trésorerie et au compte courant d'intégration fiscale.

**REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION**

Cette information n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

**CHIFFRE D'AFFAIRES**

La comptabilisation du chiffre d'affaires découle du contrat liant l'éditeur à son distributeur et à ses diffuseurs. La diffusion et la distribution sont confiées à HACHETTE LIVRE. Le chiffre d'affaires de la société est la traduction des clauses contenues dans le contrat de distribution et des variables possibles selon les réseaux de diffusion utilisés.

**HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

(décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008)

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la société Lagardère S.A.

**QUOTE-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN**

Il s'agit des résultats de coédition dans le cadre d'activités exercées par des sociétés en participation. Ils sont transférés quand la société est gérante ou, à l'inverse, reçus si le gérant est le coéditeur.

**TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES**

Les transactions que la société réalise avec des parties liées, détenues ou non en quasi-totalité, rentrent dans le cadre du cours normal de ses activités.

**CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE**

Pour la détermination de la dette d'impôt (IS, contributions), le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle était imposée séparément et dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au groupe d'intégration fiscale.

Les éventuels déficits fiscaux dégagés par la société, avant comme pendant la période d'intégration ne peuvent pas faire l'objet d'un report en arrière sur les bénéfices fiscaux transmis au groupe.

La société s'engage à payer à Lagardère, les acomptes d'IS et de Contributions, le solde d'IS et de Contributions dans les mêmes échéances que si elles étaient payées au Trésor Public.

## Régime de sécurité sociale applicable aux Directeurs de collection

Depuis l'été 2017, l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agessa) a engagé de nombreuses procédures de vérification sociale à l'égard d'un grand nombre d'éditeurs, dont la société Les Éditions HATIER, visant pour l'essentiel des directeurs de collection.

Dans le même temps, cette vague massive de vérification s'est accompagnée d'un revirement unilatéral et rétroactif de doctrine de l'Agessa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs et par voie de conséquence, à exclure que ce type d'intervenants puissent être rémunérés en droits d'auteur par les éditeurs.

Le 19 avril 2018, une « lettre » adressée au directeur de l'Agessa et de la maison des artistes, par la ministre des solidarités et de la santé, le ministre de l'action et des comptes publics et la ministre de la culture a validé le changement de doctrine proposé par l'Agessa, excluant, par principe, les directeurs de collection du régime social des auteurs.

Par une ordonnance en référé du 7 novembre 2018, le Conseil d'Etat a suspendu cet arbitrage et dans un arrêt rendu lundi 21 octobre 2019, a rejeté la demande du Syndicat national de l'édition d'annuler la décision de l'Agessa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs.

Le Décret n° 2020-1095 du 28 août 2020 relatif à la nature des activités et des revenus des artistes-auteurs (JO 29 août 2020), a été précisé par l'instruction ministérielle N° DSS/5B/DGCA/2023/6 du 12 janvier 2023 relative aux revenus tirés d'activités artistiques relevant de l'article L.382-3 du code de la sécurité sociale, publiée en page 149 du Bulletin Officiel Santé du 16 janvier 2023.

Pour rappel, ce décret a étendu le champ des activités principales des artistes-auteurs, en y incluant notamment la direction de collection. Il permet ainsi, depuis le 1er janvier 2021, la rémunération en droit d'auteur d'une activité de conception et d'animation d'une collection, sous réserve condition d'originalité de la collection et hors lien de subordination avec l'éditeur (voir 9° de l'article R.382-1-1 du Code de la sécurité sociale).

Ce décret a introduit également, depuis le 1er janvier 2021, la possibilité de rémunérer en droits d'auteur, les « participations à la conception, au développement ou à la mise en forme de l'œuvre d'un autre artiste-auteur qui ne constituent pas un acte de création originale au sens du livre I du code de la propriété intellectuelle » (voir 3° de l'article R.382-1-2 du Code de la sécurité sociale).

Cette disposition pourrait s'appliquer dans certaines conditions, lorsque le critère d'originalité de la collection fait défaut, et permettrait de rémunérer un directeur de collection en revenus accessoires, sous respect des conditions du II de l'article R.382-1-2, à savoir :

- Le directeur de collection est auteur par ailleurs (il a perçu une rémunération en droit d'auteur au titre d'une activité principale) ;
- Le montant total des rémunérations accessoires qu'il perçoit ne doit pas dépasser un plafond annuel, fixé dans le même décret, équivalant à environ à 12.000 € ;
- L'activité de direction de collection ne doit pas être caractérisée par un lien de subordination avec l'éditeur.

En plus de contenir la nouvelle nomenclature utilisée pour les déclarations de droits d'auteur, l'instruction ministérielle du 12 janvier 2023 apporte des précisions au décret du 28 août 2020 :

- S'agissant des revenus accessoires, et plus particulièrement des conséquences en cas de dépassement du plafond, l'URSSAF invite l'artiste-auteur à régulariser sa situation (elle n'instaure donc pas de responsabilité pour l'éditeur).
- S'agissant des directeurs de collection rémunérés en droit d'auteur, l'URSSAF précise sur le rattachement à ce régime : « *La conception et l'animation d'une collection éditoriale constitue une activité originale qui peut être formalisée par une bible ou tout document énonçant avec précision les caractéristiques essentielles formant l'identité de la collection. Le nom du directeur de collection est associé à la collection* ».

Néant

## Evenements postérieurs à la clôture

Néant



Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	14 163 744		3 750
Terrains			
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	78 813		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	27 761		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	8 255		
Installations générales, agenc., aménag.	2 415 165		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	714 001		25 295
Emballages récupérables et divers	39 501		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 283 496</b>		<b>25 295</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	24 868		7 597
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	130 493		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>155 361</b>		<b>7 597</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 602 601</b>		<b>36 642</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			14 167 494	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			78 813	
Constructions, installations générales, agenc.			27 761	
Installations techn., matériel et outillages ind.			8 255	
Installations générales, agencements divers			2 415 165	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			739 296	
Emballages récupérables et divers			39 501	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>3 308 791</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations	6 908		25 556	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			130 493	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>6 908</b>		<b>156 049</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 908</b>		<b>17 632 334</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	117 397	2 784		120 181
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>117 397</b>	<b>2 784</b>		<b>120 181</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	72 131	1 601		73 732
Constructions installations générales, agenc., aménag.	19 275	5 552		24 827
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 255			8 255
Installations générales, agenc. et aménag. divers	2 032 769	116 785		2 149 553
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	577 998	81 317		659 315
Emballages récupérables, divers	14 754	7 523		22 277
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 725 182</b>	<b>212 777</b>		<b>2 937 960</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 842 579</b>	<b>215 561</b>		<b>3 058 140</b>

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis. Fonds Cial Autres. INC.							
<b>INCORPOREL.</b>							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>							
<b>Acquis. titre</b>							
<b>TOTAL</b>							

## Charges réparties sur plusieurs exercices

	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges	103 500		9 925	93 575
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 536 493	2 660 575	2 607 197	3 589 871
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>3 639 993</b>	<b>2 660 575</b>	<b>2 617 122</b>	<b>3 683 446</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	55			55
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	7 388 972	6 803 883	7 250 498	6 942 357
Dépréciations comptes clients	152 605	27 475	19 243	160 838
Autres dépréciations	2 648 753	316 260	103 234	2 861 778
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>10 190 386</b>	<b>7 147 618</b>	<b>7 372 976</b>	<b>9 965 028</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 830 378</b>	<b>9 808 193</b>	<b>9 990 098</b>	<b>13 648 473</b>
Dotations et reprises d'exploitation		9 808 193	9 990 098	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	7 597	7 597	
Prêts			
Autres immobilisations financières	130 493		130 493
Clients douteux ou litigieux	162 545	162 545	
Autres créances clients	15 091 840	15 091 840	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	72 141	72 141	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	851 329	851 329	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	3 379	3 379	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	5 401 899	5 401 899	
Débiteurs divers	3 419 061	3 419 061	
Charges constatées d'avance	200 249	200 249	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 340 532</b>	<b>25 210 039</b>	<b>130 493</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	6 190	6 190		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 947 256	11 947 256		
Personnel et comptes rattachés	3 300 465	3 300 465		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 425 731	2 425 731		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	151 411	151 411		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	152 246	152 246		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	864 994	864 994		
Autres dettes	6 005 320	6 005 320		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	28 875	28 875		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24 882 488</b>	<b>24 882 488</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
<b>CHARGES A PAYER</b>				
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH</b>				
40810001	Fournisseurs factures non parvenues	542,68		542,68
40810003	Fournisseurs factures non parvenues	7 391 559,44	8 367 676,72	-976 117,28
40810004	Fournisseurs factures non parvenues	144 321,15	296 732,11	-152 410,96
40810005	Fournisseurs factures non parvenues	1 941 978,40	1 811 418,77	130 559,63
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH</b>		<b>9 478 401,67</b>	<b>10 475 827,60</b>	<b>-997 425,93</b>
<b>AUTRES DETTES</b>				
41980001	Clients créditeurs RRR à accorder e	146 903,69	132 419,15	14 484,54
46860001	Charges à payer hors auteurs	101 749,21	101 749,21	
46868601	Charges à payer auteurs	94 034,35	111 401,11	-17 366,76
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>		<b>342 687,25</b>	<b>345 569,47</b>	<b>-2 882,22</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>				
42820001	Dettes provisionnées pour congés à	1 632 043,22	1 645 604,01	-13 560,79
42840001	Dettes provisionnées Participat. de	563 989,00	231 570,00	332 419,00
42860001	Personnel autres charges à payer	1 079 504,87	1 166 729,91	-87 225,04
42860003	Personnel autres charges à payer 14	21 626,60	25 952,47	-4 325,87
43820001	Charges sociales sur congés à payer	762 114,72	796 668,22	-34 553,50
43860001	Organismes sociaux autres charges à	865 278,88	803 422,09	61 856,79
43860003	Organismes sociaux autres charges à	10 485,02	12 788,19	-2 303,17
44860001	Etat charges à payer	15 800,00	17 147,00	-1 347,00
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>4 950 842,31</b>	<b>4 699 881,89</b>	<b>250 960,42</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>14 771 931,23</b>	<b>15 521 278,96</b>	<b>-749 347,73</b>

# Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
48600001	Charges constatées d'avance	200 248,74	11 900,00	188 348,74
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>200 248,74</b>	<b>11 900,00</b>	<b>188 348,74</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>				
48700001	Produits constatés d'avance	-28 875,00	-28 875,00	
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>		<b>-28 875,00</b>	<b>-28 875,00</b>	

**Détail des charges constatées  
d'avance**

Achats TAD	152 461,42
Cadeaux à la clientèle	26 140,00
Primes, concours	4 800,00
PLV et autres frais de promotion	16 847,32
<b>Total</b>	<b>200 248,74</b>

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>				
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>				
41810001	Clients ventes de B&S factures à ét	1 024 979,79	1 286 182,73	-261 202,94
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>1 024 979,79</b>	<b>1 286 182,73</b>	<b>-261 202,94</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>				
40980001	Fourn. débiteurs-RRR à obtenir et a		181 911,51	-181 911,51
43870001	Organismes sociaux produits à recev		1 023,84	-1 023,84
44870001	Etat produits à recevoir		10 425,60	-10 425,60
46870001	Produits à recevoir	2 672,00	78 913,39	-76 241,39
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>2 672,00</b>	<b>272 274,34</b>	<b>-269 602,34</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>1 027 651,79</b>	<b>1 558 457,07</b>	<b>-530 805,28</b>



Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Parts sociales	187 126			40

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		15 813 636	
Distributions sur résultats antérieurs		3 087 579	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		12 726 057	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			
Autres variations			
Résultat de l'exercice			3 032 788
		<b>SOLDE</b>	<b>3 032 788</b>
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			15 758 844

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022	%
Production vendue, biens	43 484 036	76 193	43 560 229	42 060 613	3,57 %
Production vendue, services	14 015 534	5 557	14 021 091	12 650 018	10,84 %
<b>TOTAL</b>	<b>57 499 570</b>	<b>81 751</b>	<b>57 581 320</b>	<b>54 710 631</b>	<b>5,25 %</b>



Nature des éléments	Nombre	Montant
Actions non négociables de l'entreprise détenues par les salariés dans le cadre de leur participation aux bénéfices		
Part de la réserve spéciale de participation utilisée hors de l'entreprise au cours de l'exercice		231 570
	<b>TOTAL</b>	<b>231 570</b>

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Autre engagements donnés :	
Indemnités de départ à la retraite et autres pour personnel en activité	1 521 094
Marchandises en dépôt	
<b>TOTAL</b>	<b>1 521 094</b>

#### ENGAGEMENTS DE DEPART A LA RETRAITE

La société Les Éditions HATIER mentionne les Indemnité De Retraite (IDR) dans ses engagements hors bilan.

Le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de l'engagement à la clôture de l'exercice 2023 est de 3,20% contre 3,70% à la clôture de l'exercice précédent.

Les autres hypothèses actuarielles retenues à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

- Age moyen de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de croissance moyen des salaires : 2,5 % L'an.

Répartition de l'impôt sur les  
bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	4 918 431	1 381 458	3 536 973
Résultat exceptionnel à court terme	-14	-4	-11
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-563 989	-59 814	-504 175
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>4 354 428</b>	<b>1 321 640</b>	<b>3 032 788</b>





Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	206	
Agents de maîtrise, techniciens	13	
Employés	12	
<b>TOTAL</b>	<b>231</b>	

# Identite des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
LAGARDERE - 4 rue de Presbourg 75016 PARIS N° SIRET 320 366 446 00013 Les états financiers consolidés sont disponibles à l'adresse ci-dessus.	S.A.	860 913 045	100,00 %
VIVENDI - 42 avenue de Friedland 75008 PARIS N° SIRET 343 134 763 00048	S.E.	5 664 549 688	

**LES EDITIONS HATIER**

Société en nom collectif au capital de 7.485.040 €

Siège Social : 8, rue d'Assas - 75006 Paris

352 585 624 RCS Paris

(la "**Société**")

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 20 MARS 2024**

**DEUXIEME RESOLUTION** (Affectation du résultat)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que :

- le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit	3 032 787,88 €
- augmenté du report à nouveau antérieur bénéficiaire de	8 838,98 €
- détermine un bénéfice distribuable de	3 041 626,86 €

que je vous propose d'affecter ainsi qu'il suit :

- versement d'un dividende unitaire de 16,25 € pour chacune des 187.126 parts composant le capital social, soit un dividende total de.....	3 040 797,50 €
- affectation du solde au report à nouveau .....	829,36 €

Le dividende sera mis en paiement à l'issue de la présente assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende total versé (en €)	Dividende éligible à l'abattement prévu à l'art. 158.3.2° CGI (en €)	Dividende non éligible à l'abattement prévu à l'art. 158.3.2° CGI (en €)
2020	5 033 689,40	-	5 033 689,40
2021	6 979 799,80	-	6 979 799,80
2022	3 087 579,00	-	3 087 579,00

Le dividende total de 3 040 797,50 € ne bénéficierait pas de l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158.3.2° du Code général des impôts dans la mesure où les deux associées de la Société sont des personnes morales.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

La gérante  
Nathalie JOUVEN

DocuSigned by:  
*Nathalie Jouven*  
4C4266F80EDB4AB...